



Slow Food® France

Appel aux élus pour une haute qualité alimentaire

Communiqué de presse

21.05.08

En février 2008, Slow Food France a diffusé un appel aux candidats aux élections municipales et cantonales. Ce document a attiré l'attention des futurs élus sur le rôle que la restauration collective peut avoir dans l'accès pour tous à une « haute qualité alimentaire ». De nombreux candidats, de toute orientation politique, pour des petites communes comme des grandes villes, ont signé les cinq engagements proposés : de Bertrand Delanoë, maire de Paris, à Jacques Bascou, maire de Narbonne ; d'Alain Rousset, président de la région Aquitaine, à Pierre Dagrass, maire de Fréchou (47).

Deux mois après les élections, l'association souhaite inscrire cet appel dans la durée et le soumettre à l'attention de tous les élus, pour qu'ils favorisent l'utilisation de produits frais, locaux, biologiques et équitables et des initiatives pédagogiques dans les écoles, les maisons de retraite, les établissements médico-sociaux.

Trois cuisiniers engagés dans cette démarche d'exception sont avec nous les parrains de cette relance, trois promoteurs des cantines comme lieu de culture alimentaire et non seulement d'alimentation. Dans leurs établissements, **André Parra** (Lycée professionnel Paul Héraud - Gap), **Dominique Valadier** (Lycée de l'Empéri, Salon-de-Provence), et **Bruno Léger** (Lycée hôtelier de Perpignan) font de chaque repas un moment d'échange avec les élèves, en recherchant une cuisine de goût, basée le plus possible sur les produits locaux et de saison, et sur une d'une activité pédagogique très intense.

[Appel aux élus en version pdf](#)

Contacts presse :

Slow Food France - Laura Drago - 04 99 61 30 47- laura@slowfood.fr

www.slowfood.fr - www.slowfood.com

Appel aux élus pour une haute qualité alimentaire - Communiqué de presse 21.05.08

Slow Food France - Montpellier SupAgro - 2 place Viala (Bât. 12) - 34060 Montpellier Cedex 1
Tel. +33 (0)4 99 61 30 45/47 www.slowfood.com - www.slowfood.fr - france@slowfood.fr

APPEL DE SLOW FOOD FRANCE AUX ELUS DES DERNIERES ELECTIONS MUNICIPALES ET CANTONALES POUR UNE HAUTE QUALITE ALIMENTAIRE DANS LES ECOLES, COLLEGES, MAISONS DE RETRAITE ET ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX

Pour que notre alimentation et celle de nos enfants soit au centre de nos préoccupations quotidiennes au même titre que la santé et l'éducation, pour que chaque jour le repas soit un moment de plaisir partagé, de convivialité et de responsabilité,

Pour que le droit et la liberté d'accéder à une alimentation bonne, propre et juste soient reconnus et effectifs pour tous : enfants, adultes, personnes âgées, personnes handicapées,

Pour que la « Haute Qualité Alimentaire » et le goût aient droit de cité toute l'année dans les crèches, les écoles primaires, les collèges, les maisons de retraite et les établissements médico-sociaux placés sous la responsabilité des communes et des conseils généraux, nous proposons aux élus et aux élus des dernières élections municipales et cantonales de souscrire à cinq engagements :

1. Consacrer à l'éducation au goût et à des actions éducatives sur le thème de l'alimentation 1% de la part du budget communal ou départemental destiné à la préparation des repas servis dans les crèches, les écoles primaires, les collèges, les maisons de retraite et les établissements médico-sociaux (sur le modèle du 1% culturel rendant obligatoire la réalisation d'une œuvre d'art contemporain à l'occasion de la construction, de la rénovation ou de l'extension de bâtiments publics, par l'État ou par les collectivités territoriales).

2. Faire mentionner l'origine des produits entrant dans la composition des repas (pays, région, département), **et les conditions de leur préparation** (frais, surgelés, sous vide, élaborés sur place, sous-traités...)

3. Mettre en valeur le patrimoine alimentaire local. Chaque territoire possède un univers agricole, alimentaire et gastronomique spécifique, basé sur l'aptitude agronomique de ses terroirs, sur les usages, sur l'histoire et la culture locales, sur ses paysages et leurs aménagements. Proposer des produits locaux permet de lutter contre la standardisation des goûts tout en faisant prendre conscience des richesses agro-alimentaires et culturelles d'un territoire.

4. Favoriser l'utilisation d'aliments issus de l'agriculture biologique et de produits frais locaux. Nous allégeons ainsi notre assiette du coût environnemental lié au transport et aux emballages, tout en participant de façon active à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. Nous éduquons notre goût à suivre les saisons et nous soutenons une agriculture qui protège les écosystèmes.

5. Favoriser l'utilisation de produits issus du commerce équitable. Nous avons ainsi la garantie d'un juste traitement des producteurs. Nous soutenons des conditions correctes de travail et une juste rétribution.



L'alimentation est un enjeu de santé publique, un enjeu culturel et environnemental, un enjeu économique et territorial. Reconnue par la FAO, agence des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'association internationale Slow Food agit pour la préservation, la valorisation et la transmission aux générations futures du patrimoine alimentaire, qu'il soit considéré en termes de biodiversité, de connaissances ou de savoir-faire, et dans le respect des cultures locales, régionales ou nationales. A cette fin, elle intervient en particulier pour faire reconnaître, dans la centaine de pays où elle est présente, le droit de chacun à la consommation d'aliments « bons, propres et justes » ; autrement dit, le droit de tous à une « Haute Qualité Alimentaire ».

Nous invitons les élu(e)s à télécharger la lettre d'engagement et nos concitoyens à manifester leur soutien à cette démarche sur le site www.slowfood.fr

Appel aux élus pour une haute qualité alimentaire - Communiqué de presse 21.05.08

Slow Food France - Montpellier SupAgro - 2 place Viala (Bât. 12) - 34060 Montpellier Cedex 1
Tel. +33 (0)4 99 61 30 45/47 www.slowfood.com - www.slowfood.fr - france@slowfood.fr